

■ **Centre d'intégration professionnelle**, à Genève, ent-
reprise de droit public, favoriser l'intégration professionnelle des
personnes handicapées physiques (FOSC du 17.03.2003, p. 5).
Les pouvoirs de Rochat Philippe sont radiés. Signature collective
à deux a été conférée à Glauser Alain, de Ruti bei Lyssach, à Ge-
nève, directeur général.
Journal no 14090 du 08.12.2003
(02026150 / CH-660.1.252.994-4)